



DÉLÉGATION EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union européenne verse 8,5 milliards de FCFA en appui au développement du Bénin

A la suite de la signature le 9 décembre dernier d'une Conventions de financement valant Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement, l'Union européenne a mis tout en œuvre pour pouvoir encore en 2016 procéder au paiement de la première tranche de 13 millions d'EUR, soit 8,5 milliards de FCFA.

Le **Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement (CBGD)** signé récemment porte sur un montant de 114 millions d'euros dont 103 millions d'euros au titre d'appui budgétaire direct, répartis sur une période de 5 ans. Ce contrat vise à promouvoir une bonne gouvernance économique et financière au Bénin par (1) le renforcement de la gestion transparente des finances publiques, (2) la mise en place d'un dispositif crédible de lutte contre la corruption axé sur l'indépendance du système judiciaire et (3) l'amélioration du climat des affaires à travers la mise en place de réformes en soutien à la compétitivité et à la sécurité juridique des investissements.

Les versements prévus par ce contrat sont déterminés dans le cadre d'un dialogue avec le Gouvernement qui analyse l'avancement des réformes dans ces domaines. L'adoption par le Gouvernement de son Programme d'Action et sa publication, constituent un élément important, démontrant sa vision stratégique. La décision du Conseil des Ministres du 29 novembre dernier de mettre en œuvre un Plan d'action de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption a également contribué à cette décision.

A la tranche initialement prévue de 10 millions d'EUR (6,5 milliards de FCFA), s'est ajoutée une tranche supplémentaire de 3 millions d'EUR (2,5 milliards de FCFA) liée au bon déroulement des élections présidentielles en 2016.

Par la rapidité de ce décaissement, l'Union européenne démontre une fois de plus son intérêt à soutenir la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité, à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté.

Pour plus d'informations, prière de contacter la Délégation de l'Union européenne au Bénin: clotilde.podanho@eeas.europa.eu
ou au (00 229) 21 31 26 17 ainsi que le site Web suivant: <http://eeas.europa.eu/delegations/benin>

"L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières ».